



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## CONSEIL

### Cent vingt-neuvième session

16-18 novembre 2005

### DISCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA CENT VINGT-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL DE LA FAO

*Monsieur le Président indépendant du Conseil,*

*Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue aux membres du Conseil et aux autres participants à cette session. Votre réunion précède une Conférence particulièrement importante et devrait contribuer à faciliter un ensemble de décisions fondamentales de la part des Etats Membres de l'Organisation.

Il y a deux points saillants à votre ordre du jour sur lesquels je voudrais faire de brefs commentaires. Le premier point a trait au Programme de travail et budget pour le prochain exercice biennal, en particulier aux réformes d'envergure que je sou mets à l'approbation des organes directeurs. Le second point est le rapport du groupe de travail intersessions pour l'Evaluation externe indépendante de la FAO que le Conseil a établi pour définir les paramètres de cet important exercice de réflexion.

*Qu'en est-il du Programme de travail et budget ?*

Les propositions vous sont soumises en deux volumes.

Le document principal est d'un type «classique», fondé sur le Sommaire qui vous a été soumis en juin, sans modifications majeures des programmes et des structures. Il développe trois scénarios:

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

croissance réelle zéro, croissance réelle d'environ 2,5 pour cent par an et croissance nominale zéro, correspondant à une réduction réelle de 5,7 pour cent.

Le Supplément explique pourquoi j'ai cru bon de proposer des réformes visant à renforcer le travail et les structures de l'Organisation, pour mieux répondre aux défis actuels et aux attentes des Membres. Deux documents additionnels ont été préparés pour apporter des éclaircissements sur des points précis, et pour améliorer la compréhension des différentes facettes de ces réformes, conformément à la demande du Comité du Programme et du Comité financier.

Comme vous le savez, au cours de nombreuses rencontres avec les représentants des Etats Membres et avec le personnel, j'ai aussi tenu à expliquer directement et en toute franchise pourquoi je considère ces réformes non seulement nécessaires mais urgentes.

*Quelles sont les principales orientations des réformes ?*

En premier lieu, j'ai proposé de renforcer les domaines où l'Organisation a un avantage comparatif évident et où l'on attend d'elle une action forte. Ainsi donc, les réformes mettent en particulier l'accent sur:

- La coopération avec le système des Nations Unies pour aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, à commencer par la réduction de la faim et de la pauvreté en milieu rural. C'est là le but du Programme spécial pour la sécurité alimentaire au niveau national et régional, qui comprend notamment les investissements pour la maîtrise de l'eau, les infrastructures ainsi que la transformation, le conditionnement et la commercialisation des produits. L'aide au redressement des capacités productives après les désastres ainsi que leur prévention et la réduction de leurs effets fait également partie de cet objectif.
- L'échange et la diffusion des connaissances en développant les réseaux de connaissance thématiques et la collecte d'information sur les meilleures pratiques ;
- les activités de promotion en faveur du secteur agricole et de la lutte contre la faim et la pauvreté, notamment au travers des alliances contre la faim ;
- la protection du consommateur par l'application des normes de qualité et de sécurité sanitaire dans toute la chaîne alimentaire.

Les réformes doivent aussi faciliter et accroître le travail interdisciplinaire sur des sujets et programmes horizontaux tels que le renforcement des capacités, la parité hommes-femmes, les ressources naturelles, les changements climatiques, le développement durable, la recherche et la vulgarisation.

Les priorités reconnues par les Membres sont bien entendu protégées et consolidées. Il s'agit en particulier de la lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes et de l'application de la Convention internationale pour la protection des végétaux, de la Convention de Rotterdam sur les pesticides, du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, du droit à l'alimentation, du *Codex Alimentarius*, du Code de conduite pour une pêche responsable. Le développement de

l'aquaculture, la gestion durable et la protection des forêts et des stocks halieutiques revêtent aussi une importance particulière.

*Quelles sont les mesures de restructuration au siège ?*

Il s'agit de mieux faire correspondre les structures avec les principaux programmes. Les Départements à Rome continueront de travailler sur les problèmes globaux, d'assurer la collecte et le traitement des informations. Deux nouveaux départements permettront de mener des actions à caractère horizontal, de générer des synergies et d'encourager les activités multidisciplinaires. Ils devront renforcer le rôle de l'Organisation dans la collecte, la gestion et la distribution des informations, notamment pour l'accroissement des capacités au niveau des pays et régions. Ils auront en outre à favoriser les partenariats et les alliances.

*Comment renforcer la décentralisation ?*

L'objectif est de rapprocher encore davantage les compétences et les services de la FAO des pays membres, là où se manifestent les besoins, en conformité avec les recommandations de l'Évaluation indépendante sur la décentralisation :

- Ainsi seront mises en place des équipes multidisciplinaires au niveau des organisations régionales d'intégration économique pour le soutien technique, l'appui aux politiques et l'augmentation des investissements ;
- En outre, les Représentants de la FAO auront plus de pouvoir et un accès direct aux ressources opérationnelles. Ils participeront aussi plus directement aux activités d'assistance en coopération étroite avec les équipes des Nations Unies dans les pays.

*Quelles sont les mesures de rationalisation et d'accroissement de l'efficacité ?*

La simplification et l'informatisation des procédures, une plus grande délégation d'autorité et la réduction des contrôles préalables devraient permettre à l'Organisation d'être plus efficace. L'évaluation des agents au regard des résultats sera renforcée. Des programmes de formation et de mise à jour des connaissances seront organisés. La structure hiérarchique sera aplanie, en gardant inchangé le nombre des sous-directeurs généraux, mais avec une forte baisse des postes de directeurs.

*Quelle sera la répartition des ressources du Programme ordinaire ?*

Comme les États Membres l'ont demandé à différentes occasions, il convenait de mettre fin aux déséquilibres souvent hérités du passé dans la répartition des ressources du Programme ordinaire, pour améliorer la capacité opérationnelle et la flexibilité de l'Organisation.

C'est pourquoi :

- le pourcentage du total des ressources en personnel dans le budget sera ramené de 66 à 60 pour cent, avec une diminution totale de 122 postes permanents;

- le nombre des cadres nationaux sera augmenté de 131 postes, ce qui compensera une réduction de 85 postes du cadre organique recruté sur le plan international;
- le pourcentage des postes du cadre organique au Siège passera de 70 à 60 pour cent, en faveur des bureaux décentralisés;
- le pourcentage des autres ressources humaines dans le budget passera de 17 à 21 pour cent, entraînant une plus grande souplesse pour l'Organisation qui pourra alors faire appel à des spécialistes extérieurs selon les besoins;
- le ratio des postes des services généraux par rapport à ceux du cadre organique, passera de 1,25 actuellement à 1,09;
- la part des dépenses non liées aux ressources humaines passera de 34 à 40 pour cent. Les moyens ainsi disponibles pour le matériel, les voyages et les opérations permettront une amélioration des prestations de services.

Le redéploiement du personnel en fonction de la réduction des postes dans le cadre de la réforme se fera en consultation avec les associations du personnel. Cet exercice sera grandement facilité par le gel des recrutements décidé depuis le mois d'août 2005 et par les départs prévus à la retraite. Ainsi, 57 postes de directeurs, 252 postes du cadre organique et 211 postes des services généraux vont être libérés.

*En ce qui concerne l'Evaluation externe indépendante de la FAO,*

Je suis très heureux de constater que le Groupe de travail intersessions que vous avez établi il y a juste un an, et aux travaux duquel ont pris part de nombreux Membres provenant de tous les groupes régionaux, a pu conclure sa mission pourtant fort complexe. Il a notamment fait des propositions détaillées sur la gouvernance, le mandat, le calendrier et le budget indicatif. Elles vous sont soumises pour approbation. Je voudrais pour ma part confirmer le plein engagement du Secrétariat à apporter son concours à cet exercice, dans le respect de l'indépendance de ce processus. Je réitère ma profonde conviction que cette évaluation sera complémentaire aux réformes que j'ai proposées. Ses analyses permettront notamment d'avoir un impact dans la durée, sur le moyen et long terme. C'est pourquoi j'accueillerai avec la plus grande ouverture d'esprit les résultats de cette Evaluation.

*Enfin, le budget -*

J'ai souligné que les réformes pourraient et devraient être mises en œuvre quel que soit le montant approuvé pour le budget du prochain exercice biennal. Néanmoins, la décision que prendra la Conférence à ce sujet aura sans aucun doute une incidence essentielle sur la capacité de l'Organisation à exercer son mandat et sur le processus de mise en œuvre de la réforme. Votre avis en la matière sera précieux pour éclairer les débats de la Conférence.

De façon plus générale, une fois le niveau du budget connu, il sera possible d'établir un plan détaillé pour l'exécution des réformes décidées par la Conférence qui sera présenté, avec l'état d'avancement de leur mise en œuvre, aux prochaines sessions des Organes Directeurs.

Les Etats Membres ont exprimé avec force une volonté de réforme du système des Nations Unies. Le Secrétariat de votre Organisation ne pouvait pas manquer le rendez-vous du changement pour mieux répondre à l'attente des affamés du monde. Il a donc pris l'initiative de vous présenter des propositions qui devraient permettre de placer la FAO à l'avant-garde du renouveau de la coopération. Je suis sûr que les Etats Membres comme toujours sauront prendre les décisions

courageuses qu'exige cette phase historique de la vie des Nations Unies en général et singulièrement de la FAO.

Je vous remercie de votre aimable attention.